

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Comité syndical

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Date de convocation : 9 octobre 2025	Nombre de membres Nombre de membres	{ présents : 46 absents : 37
Nombre de membres en exercice : 83		
Date de publication : 27 novembre 2025		

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 46
Voix CONTRE : 0 – Délibération n° C2025-32
Abstentions, blancs ou nuls : 0

OBJET : Nouvelle dynamique Géo17

L'an DEUX MIL VINGT-CINQ, le VINGT-QUATRE du mois de NOVEMBRE, lundi à 9 heures 9 minutes, les membres du Comité du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au complexe Saintes Vegas, sous la présidence de monsieur François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 9 octobre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : 46 délégués, formant la majorité des 83 membres en exercice

M. BARATHIEU André, délégué du canton de Tonnay-Charente
M. BOUCHET Jean-Pierre, délégué du canton de Pons
M. BOURSIER Daniel, délégué du canton de Marans
Mme BRANCHEREAU Christine, déléguée du canton de Saintonge Estuaire
M. BRODZIAK François, délégué du canton des Trois Monts
M. BRUNET Elisée, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. COUVRAT-DESVERGNES Alexandre, suppléant de M. CADOT Matthieu, délégué du canton de St-Jean-d'Angély
M. CAUSSIN Jean-Pierre, délégué du canton de Matha
M. COULON Thierry, délégué de la commune de CHATELAILLON-PLAGE
M. SOULISSE Philippe, suppléant de M. CROUZET Jacques, délégué du canton de Thénac
M. PICON Philippe, suppléant de M. DAUGY Emmanuel, délégué du canton de La Tremblade
M. DAVIAUD Alain, délégué du canton de Thénac
M. DE BLEECKER Hervé, délégué de la commune de PUILBOREAU
Mme DEMENÉ Lydie, déléguée du canton de Tonnay-Charente
Mme FALCONNET Marie-Line, déléguée du canton de Matha
M. FOURRÉ Jean-Luc, délégué du canton de Chaniers
M. GAILLOT Bruno, délégué du canton de l'Île d'Oléron
M. GARDELLE Jérôme, délégué du canton de Thénac
M. GARDIEN Maurice, délégué du canton de La Jarrie
M. GARRAUD Patrick, délégué du canton de Saint-Porchaire
M. GEOFFROY Pierre, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
M. GOUSSARD Jean-Paul, délégué du canton de l'Île de Ré
M. GUILBERT Eric, délégué de la commune de SAINT-PIERRE-D'OLÉRON
M. JOURDAIN Serge, délégué du canton des Trois Monts
M. MACHEFERT Jacques, suppléant de M. JUSTINIEN Rémi, délégué de la commune de TONNAY-CHARENTE

M. KINDER Alain, délégué du canton de Saint-Porchaire
 M. LANGLAIS Jean-Charles, délégué du canton de Pons
 M. LANNELONGUE Xavier, délégué du canton de La Jarrie
 M. LESAUVAGE Thierry, délégué de la commune de ROCHEFORT
 M. LESPINASSE Sylvain, délégué du canton de Chaniers
 M. LOUX Gilbert, délégué de la commune de ROYAN
 M. AVRILLAUD Laurent, suppléant de M. LUCAZEAU Christian, délégué du canton de Saintonge Estuaire
 Mme LYONNET Marcelle, déléguée du canton de Châtelailleur-Plage
 M. MAINDRON Bernard, délégué du canton de Jonzac
 M. MARTAIL Alain, délégué de la commune de DOMPIERRE-SUR-MER
 M. MASERO Michel, délégué du canton des Trois Monts
 M. MICHAUD Jacky, délégué du canton de Saint-Porchaire
 M. ORGERON Patrick, délégué de la commune de PÉRIGNY
 M. PETIT Jean-Marie, délégué de la commune de MARENNE-HIERS-BROUAGE
 M. PROUTEAU Jacky, délégué du canton de Saint-Jean-d'Angély
 M. REMPAULT Michel, délégué du canton de Marennes
 M. ROUYER Denis, délégué du canton de Marennes
 M. TAUNAY Dominique, délégué du canton de Saujon
 M. TERRIEN Joël, délégué de la commune de SAINTES
 M. VACHON Bernard, délégué du canton de Chaniers
 M. VALLÉE Michel, délégué du canton de Saintonge Estuaire

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS : 37 délégués.

Mme ADOLPHE Mariette, déléguée de la commune de SAUJON, excusée
 M. BERTAUD Christophe, délégué de la commune de LA ROCHELLE
 M. BERTRAND Marc, délégué du canton de Pons, excusé
 M. BRIDIER Patrice, délégué du canton de l'Île d'Oléron
 M. BURNET Alain, délégué de la commune de ROCHEFORT
 M. CABRI Christophe, délégué du canton de Jonzac, excusé
 M. CALMONT Bruno, délégué du canton de Surgères, excusé
 M. CÉNÉRINI Gilles, délégué du canton de La Tremblade
 M. DAVIET Laurent, délégué de la commune de SAINTES
 M. DELAGE Stéphane, délégué du canton de Marennes
 M. DEVOUGE Stéphane, délégué de la commune de VAUX-SUR-MER
 M. DURESSAY Julien, délégué de la commune de ROYAN
 M. FERRET Bruno, délégué du canton de Marans
 M. FRADIN Daniel, délégué du canton de La Tremblade, excusé
 M. GLENEAUD Jacques, délégué du canton de Lagord
 Mme GRATTET Annie, déléguée du canton de Marans, excusée
 M. GUÉGO Dominique, délégué de la commune de LA ROCHELLE
 M. GUIGNOULARD Philippe, délégué de la commune de LAGORD
 M. INÈS Richard, délégué du canton de La Jarrie, excusé
 M. LAMOUREUX Pascal, délégué du canton de Saujon
 M. LE CORRE Lionel, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
 M. MARCHAIS Olivier, délégué du canton de Surgères
 M. MOUTARDE Jean, délégué de la commune de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, excusé
 M. PELLETIER François, délégué du canton de Surgères, excusé
 M. PETIT Jean-Jacques, délégué du canton de Châtelailleur-Plage, excusé
 M. PETITFILS Franck, délégué du canton de La Jarrie, excusé
 M. PHILBERT Patrick, délégué de la commune de NIEUL-SUR-MER, excusé
 M. PICOT Jean-Pierre, délégué du canton de l'Île de Ré, excusé
 M. ROBIN Eric, délégué du canton de Marans
 M. ROBIN Patrick, délégué de la commune d'AYTRÉ, excusé
 M. ROUSSEAU Jean-Yves, délégué de la commune de SURGÈRES
 Mme SIMON Nathalie, déléguée de la commune de SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE, excusée
 M. VALLÉE Gilles, délégué du canton de Tonnay-Charente, excusé
 Mme VALLIER Marie-Hélène, déléguée du canton de Jonzac
 M. VENNER Gilles, délégué du canton de Matha
 M. VILATTE Gérard, délégué du canton de Châtelailleur-Plage
 Mme VISSAULT Isabelle, déléguée du canton de Lagord

Monsieur Jean-Luc FOURRÉ, délégué du canton de Chaniers, est élu secrétaire de séance, à l'unanimité moins une abstention.

M. le Président rappelle que, depuis de nombreuses années, la dynamique collective charentaise-maritime autour de l'information géographique, Géo17, portée par Soluris (et dont le SDEER est un partenaire historique), repose principalement sur le soutien financier du Conseil départemental.

La très forte réduction de la subvention départementale en 2025 nécessite de revoir le plan de financement de Géo17 qui ne pourra se poursuivre qu'avec l'engagement du plus grand nombre de partenaires, nouveaux ou historiques.

Les services apportés par Géo17 sont nombreux et multiformes : mutualisation d'ingénierie, expertise, partage de données, ateliers thématiques, retours d'expérience sur les politiques publiques, veille technique et juridique, contrôle et correction de données, mutualisation d'outils spécifiques, animation de réseaux d'agents...

De nouveaux modèles économiques ont été élaborés par Soluris pour les années 2025 et 2026, tournés autour de services à la carte et de services communs appelant des contributions spécifiques des partenaires et représentant un budget total annuel de 243 000 euros. La répartition du coût des services communs s'effectuerait sur une clé de répartition 70%-25%-5% pour les cinq grands syndicats départementaux et le Conseil départemental, d'une part, les EPCI, d'autre part, d'autres acteurs départementaux, enfin (dont Enedis et l'UNIMA).

M. le Président rappelle que, par délibération du 17 octobre 2024, le Bureau avait décidé d'engager le SDEER dans la démarche Géo17 proposée par Soluris pour les années 2025 et 2026.

Toutefois, M. le Président explique que, fin 2024, un contrôle de la Chambre régionale des comptes a établi que, pour être maintenue, la dynamique Géo17 devait passer par le contrôle exclusif du Comité syndical de Soluris, et non plus du Comité stratégique de Géo17 (dont le SDEER faisait partie). Partant – et pour permettre à des partenaires de Géo17 non adhérents à Soluris de poursuivre leur implication (Enedis, Chambre d'agriculture, Comité conchylicole, notamment) –, Soluris a dû créer une adhésion spécifique pour Géo17.

M. le Président propose au Comité de se prononcer sur l'adhésion spécifique du SDEER à Géo17 pour l'année 2025 et de donner mandat au Bureau pour renouveler l'adhésion du SDEER dans les années suivantes.

Pour l'année 2025, la participation attendue du SDEER à Géo17 se monterait ainsi à :

- 100 euros pour l'adhésion Géo17 ;
- 10 000 euros pour la participation aux services communs ;
- 1 815 euros pour l'accès à l'application de consultation de la base cadastrale.



LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

- 1 - Accepte la proposition qui lui a été présentée pour l'adhésion complémentaire du SDEER à Géo17 ;
- 2 - Mandate M. le Président pour signer la convention associée.

Nota : Le projet de convention est annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*